SEPTEULMAG

Liberté • Égalité • Fraternité

Toute l'info de notre village



ÇA NE S'EST PAS PASSÉ CHEZ NOUS

Le marché de Noël - 5 décembre 2020

e marché de Noël de Septeuil a été cette année une belle réussite dans l'imagination des organisateurs et des exposants. Près de 40 exposants n'ont pas exposé leurs travaux cette année. 1200 visiteurs n'ont pas parcouru les allées du marché pour se plonger dans la magie de Noël. 350 crêpes n'ont pas été préparées, 220 verres de vin chaud n'ont pas été servis. Quelques touristes étaient venus de fort loin pour nous rendre visite et c'est en connaisseurs qu'ils nous ont déclaré que notre marché de Noël pouvait être classé parmi les plus beaux qui n'avaient pas eu lieu cette année. Bref, encore un beau succès et, comme à chaque fois, on se demande comment les organisateurs parviendront à faire mieux l'an prochain. Mais faisons-leur confiance pour nous surprendre.

— Les vœux de la mairie – 25 janvier 2021

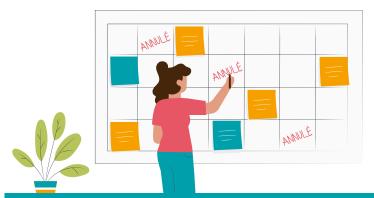
omme chaque année, nous étions impatients de vous retrouver en janvier pour échanger nos vœux et partager le buffet que nous vous aurions préparé. Nous avons donc cherché à quel endroit nous pourrions organiser un rassemblement de 200 personnes sans contraintes sanitaires. Il s'est avéré que le lieu le plus proche était la Norvège. Un rapide calcul nous a montré qu'avec les frais de voyage et d'hébergement, nous placerions notre budget Célébrations et Fêtes dans le rouge pour 240 ans. Nous avons donc préféré y renoncer et nous sommes sincèrement désolés si vous avez dû vous contenter d'un cassoulet en boîte ce soir-là. Donnons-nous rendez-vous l'an prochain. Ou le suivant...

Le meeting aérien et l'exposition aéronautique 20 & 21 février 2021

ette rencontre internationale que nous préparions dans le plus grand secret depuis des années a malheureusement été annulée à cause de la situation sanitaire au mois de février (nous voulons bien sûr parler de l'épidémie de gastro-entérite qui a frappé l'ensemble des organisateurs après une réunion de travail). Vous n'avez donc pas pu assister au survol de notre ville par la patrouille de France. Vous n'avez pas pu profiter des baptêmes de l'air en Morane-Saulnier. Vous n'avez pas fait partie des gagnants de la croisière en Latécoère. Et vous n'avez pas applaudi la reconstitution du combat aérien entre les Tigres volants américains et les Zéros japonais au-dessus des Plains. Dommage car la préparation d'un tel événement demande beaucoup de temps et nous ne savons pas quand nous pourrons vous le proposer à nouveau.

— Le salon de la littérature du XIXème siècle - 13 mars 2021

n cette époque où l'on nous répète sans cesse que les jeunes ne lisent plus, notre ambition, en organisant ce salon, était de rendre vivante une littérature souvent subie au cours des années de collège et de lycée. Et quoi de mieux pour cela que d'inviter les auteurs à en parler eux-mêmes. Malheureusement, Messieurs Victor Hugo, Honoré de Balzac, Emile Zola, Alexandre Dumas et Guy de Maupassant ont tous annulé leur participation au dernier moment, en prétextant qu'ils faisaient partie des personnes à risque, compte-tenu de leur âge. Toutes les précautions sanitaires étaient pourtant prises et nous aurions attendu un peu plus de professionnalisme et d'engagement de leur part. Dommage, encore une fois.



Septeuil Mag n° 27 / Avril 2021
Photo de couverture: Claire Dujardin

• Directeur de la publication: Dominique Rivière

• Rédaction: Valérie Tétart, Cendrine Nicolas,
Corinne Ciboire, Yannick Tenesi, Maxellande
Cambier, Julien Rivière, Pascale Guilbaud,
Didier Dujardin, les associations

• Conception graphique © Sheep & Co

• Impression: Exaprint - Tirage à 1 100 ex

• Diffusion: Équipe de bénévoles

ÉDITORIAL



Chères Septeuillaises, chers Septeuillais,

L'équipe municipale et moimême tenons à vous assurer de tout notre soutien, en cette période où l'épidémie de COVID-19 continue à sévir. Nous adressons, en premier lieu, nos pensées les plus compatissantes à

tous ceux qui sont touchés de près ou de loin par la maladie.

Les règles sanitaires qui nous sont imposées sont des contraintes parfois difficiles à suivre et à accepter. Nous devons porter le masque, pour certains toute la journée. Nous devons tenir nos distances et réduire nos relations sociales, alors que nous avons plus que jamais besoin de côtoyer notre famille et nos amis. Nous devons sans cesse faire preuve de prudence et nous ne pouvons jamais nous permettre un moment de relâchement. Mais ce n'est pas à vous que je vais apprendre cela, aussi je veux plutôt saluer tous les efforts que vous faites et je sais que vous les poursuivrez. La situation nous y oblige.

Parmi les victimes de cette situation figurent beaucoup d'entreprises de la commune, qui sont fortement impactées par ces conditions sanitaires, soit dans leur activité, soit dans leur chiffre d'affaires. Quant aux associations, on ne peut même pas dire qu'elles sont touchées, c'est de paralysie qu'il faudrait parler.

La commune a dû elle-même renoncer à l'organisation de plusieurs événements, qui sont toujours de grands moments de convivialité, comme le repas des aînés, le marché de Noël ou les vœux de Nouvel An. Nous en avons été très peinés.

Un point d'optimisme quand même : la vaccination des plus de 75 ans avance bien dans notre commune, grâce au partenariat avec l'hôpital de Houdan. Début mars, plus de 75 % de cette tranche d'âge avaient déjà pu en bénéficier. Merci aux bénévoles du CCAS pour leur implication, ainsi qu'à la CCPH pour son organisation, et aux acteurs septeuillais qui participent à cette action et ne ménagent pas leur peine.

Un proverbe français dit que « Il n'est point de bonheur sans nuage ». Laissons passer ensemble ce gros nuage au-dessus de nos têtes et protégeonsnous de la pluie qui tombe, en attendant le retour des jours ensoleillés.

Bonne lecture de votre magazine.

Dominique RIVIÈRE Maire de Septeuil

SOMMAIRE

ÇA NE S'EST PAS PASSÉ CHEZ NOUS	2	LA PAGE DU CCAS	13
ÉDITORIAL	3	DU CÔTÉ DES COMMERÇANTS	
ACTUALITÉ		Le «Poulet solidaire», vous connaissez ?	15
La révision du PLU Retour vers le futur,		Atmosf'Hair change de tête	15
épisode 4 ·····	4	L'échoppe de Septeuil	16
SDA : on touche au but	4	CLADE Consulting	17
Du côté du SIEED	6	TRAVAUX	
Le développement durable à Septeuil	6	Une église qui a bien besoin de travaux	19
Sur votre agenda : les encombrants	7	Sécurité routière, investissements et travaux	20
Et les vieux pneus, on en fait quoi ?	7	VIE ASSOCIATIVE	
Un projet participatif écologique et		Comi7	21
éco-citoyen pour Septeuil	8	FRVescences ·····	
La tribune libre des élus UPSD	9	SI SEPTEUIL M'ÉTAIT CONTÉ	
Comptes-rendus des Conseils Municipaux	10	Jules Adler, le peintre des pauvres à Septeuil	23
« Le TAD, c'est super! » nous dit Anne	11	ÉTAT CIVIL – INFOS MAIRIE	
URBANISME	12		

ACTUALITÉ

— La révision du PLU... Retour vers le futur, épisode 4



a vie d'une commune n'est pas un « long fleuve tranquille », pas plus que celle de ses administrés. Elle subit comme eux les aléas de la vie de tous les jours, les déceptions, les tracasseries administratives, les bonnes nouvelles et parfois des joies immenses. Depuis l'arrêt total du projet en février 2020, les élections municipales, la crise sanitaire liée au COVID 19, le confinement général, la réorganisation du travail des uns et des autres, il nous a fallu de la patience et de la persévérance pour reprendre ce dossier et choisir un nouveau bureau d'étude, afin de nous accompagner dans ce nouvel épisode.

Notre révision du PLU (plan Local d'Urbanisme) est l'un de ces dossiers qui sont capables d'apporter le meilleur comme le pire. Il nous fait vivre en interne un ascenseur émotionnel à chaque scène, car souvenez vous, à la fin du troisième épisode, le héros était donné pour mort!

Eh bien, non! Nos scénaristes et les nouveaux talents de l'équipe municipale ont pris en main l'écriture de l'épisode quatre de cette révision du PLU.

Et comme « ce qui ne tue pas, rend plus fort », nous persévérons ! Nous avons donc décidé de confier la mission de

metteur en scène à la Société *Espace Ville*, située à Viroflay, avec une réunion de lancement qui a eu lieu le 16 septembre 2020.

Le débat sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a eu lieu au conseil de novembre 2020.

Nous avons rencontré la DDT (Direction Départementale des Territoires) le 25 novembre 2020. La réunion avec les PPA (Personnes Publiques Associées) a eu lieu le 16 décembre 2020. Puis ce fut un autre rendez-vous avec la DDT le 22 décembre 2020, ensuite un rendez-vous avec le Sous Préfet le 21 janvier 2021, et des réunions avec les porteurs de projet sur la commune, ainsi que des points presque tous les quinze jours avec *Espace Ville*. En bref, un rythme soutenu et efficace donné par ce nouveau bureau d'étude, justifié aussi par le fait que l'essentiel est déjà là et qu'il s'agit d'une reprise et de l'intégration d'éléments apportés par les PPA et les services de l'Etat dans le dossier précédent.

A l'heure ou nous écrivons ce texte, nous ignorons quand et comment nous allons pouvoir mettre en place les épisodes suivants, c'est à dire la réunion publique pour vous présenter ce projet, ainsi que l'enquête publique obligatoire. Nous savons seulement qu'elles devraient normalement avoir lieu au second trimestre, mais nous sommes tributaires des décisions du gouvernement et de sa gestion de la crise sanitaire. Nous interrogerons le Préfet en temps utile pour connaître sa position quant au bon déroulé de notre procédure et nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

SDA: on touche au but

e n'est pas la première fois que nous vous parlons du SDA et vous savez à présent que ce sigle désigne le Schéma Directeur d'Assainissement. Cette étude, qui est en cours depuis 2015, poursuit son chemin. Nous en sommes maintenant aux phases 4 et 5, qui vont voir l'aboutissement du projet.

Ces deux dernières phases sont menées quasi simultanément. Elles comportent le volet du **Plan de zonage d'assainissement**, c'est-à-dire le plan du réseau à l'heure actuelle. Ce plan doit faire l'objet d'une enquête publique, ainsi que l'impose la réglementation. Vous serez donc invités très prochainement à venir exprimer votre avis sur ce plan de zonage. Il a été élaboré par des professionnels, en collaboration très étroite avec notre délégataire de service public (SUEZ), l'Agence de l'Eau et la Police de l'Eau. Pour autant, il apparaît essentiel que la population soit consultée, car certains éléments peuvent avoir échappé aux experts. Notamment sur l'historique des réseaux, et qui mieux que les habitants (surtout les plus âgés d'entre nous) est instruit

des méandres parfois saugrenus que décrivent nos canalisations ?

Nous vous rappelons que le SDA est un élément important dans la gestion d'une commune et donc dans votre vie quotidienne. C'est ce document qui aide la commune à s'assurer du bon état du réseau de traitement des eaux usées et qui détermine les mesures à prendre dans les années futures pour améliorer encore la qualité de ce réseau et celle des rejets dans la Flexanville. Il ne s'agit pas d'un simple exercice de réflexion, car de l'existence de ce SDA, de la précision de l'étude menée et des décisions prises dépendent beaucoup de subventions, et donc finalement le montant de votre facture d'eau et de la qualité de vie liée à l'utilisation de l'eau dans nos habitations. On peut choisir de faire des économies en entretenant au minimum le réseau d'assainissement au cas par cas, en fonction des ruptures de canalisation, c'est à dire sans vision à long terme et globale de l'état du réseau, mais cela se paiera d'un autre côté par la perte des aides de l'Agence de l'eau.

ACTUALITÉ

Nous vous en avons déjà parlé dans ce magazine à plusieurs reprises, mais il n'est sans doute pas inutile de vous rappeler les objectifs et les phases du SDA avant la consultation publique:

- identifier les secteurs introduisant des eaux claires parasites dans le réseau d'assainissement, c'est-à-dire des eaux de pluie, de ruissellement ou de sources, qui n'ont pas de raison d'être traitées par la station d'épuration et qui la font travailler inutilement
- maintenir une activité optimale et améliorer les services de la station d'épuration, tout en préservant l'environnement (faune et flore)
- repérer les pollutions domestiques et déterminer les actions à mener pour les éliminer (exemple : rejet des lingettes dans le réseau d'assainissement, qui bouchent le réseau)
- localiser précisément toutes autres anomalies
- définir la priorité des travaux à effectuer et en évaluer les conséquences sur le prix de l'assainissement
- proposer des solutions de raccordement ou de réhabilitation pour les habitations qui ne sont actuellement pas raccordées au réseau d'assainissement collectif en relation avec le SPANC
- proposer les aménagements nécessaires à une gestion correcte des eaux pluviales
- proposer des améliorations pour le service d'assainissement non collectif (SPANC)
- et enfin répondre à toutes les prescriptions légales, et en particulier celles du Code Général des Collectivités Territoriales

Phase 1 : Il s'agissait du recueil des données et de l'état des lieux : reconnaissance du réseau, analyse des activités non domestiques, diagnostic de la station d'épuration et du système d'assainissement.

Phase 2 : campagne de mesure et investigations complémentaires, grâce aux nouveaux indicateurs, inspections nocturnes, inspections télévisées, enquêtes chez les particuliers (environ une centaine de Septeuillais ont été audités par le bureau d'étude IRH). Nous avons dû reporter cette phase de plus d'un an pour obtenir des mesures par temps de pluie et par temps sec, de qualité. Viser entre les gouttes n'est jamais une chose aisée!

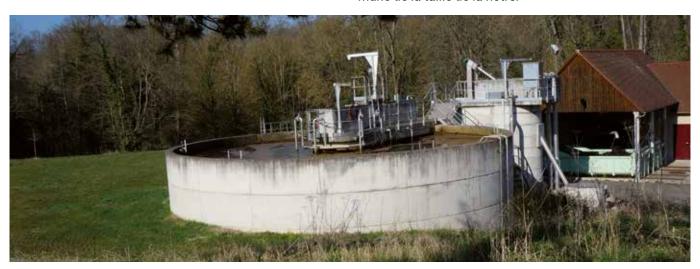
Phase 3 : diagnostic hydraulique, qui a nécessité la mise en place d'instruments de mesure dans les déversoirs d'orage.

Phase 4 : scénarios d'assainissement avec propositions de solutions techniques, étude comparative avec conséquences sur le prix de l'eau. **En cours.**

Phase 5 : élaboration du schéma directeur d'assainissement : scénario global retenu, zonage d'assainissement avec une enquête publique. En cours également.

Au moment d'envoyer cet article à l'impression, nous avons appris que le plan de zonage de l'assainissement collectif (qui aurait dû faire l'objet d'une enquête publique au second trimestre 2021) est soumis, par la volonté de la MRAE (Mission Régionale d'Autorité Environnementale), à une enquête complémentaire. Cela signifie que nous allons devoir stopper notre propre dossier pendant plusieurs mois, pour lancer une étude supplémentaire, principalement axée sur les assainissements autonomes qui dépendent du SPANC (et donc de la CCPH, pas de nous). Cette nouvelle étude, hors champ d'application du réseau collectif, va non seulement nous faire perdre du temps, mais également quelques milliers d'euros en frais d'études. A suivre donc....

Et puisque nous sommes sur le chapitre de l'eau, c'est l'occasion de signaler que, lors de la séance du 11 février dernier, le conseil municipal a approuvé, pour une nouvelle période de dix ans, le recours à la concession de délégation de service public pour la fourniture d'eau potable et le service d'assainissement collectif. On nous demande régulièrement s'il ne serait pas plus rentable pour les Septeuillais que la commune assure elle-même ces deux services. Mais cela nécessiterait une mise en œuvre de moyens matériels et humains très importante, aussi bien pour les tâches techniques qu'administratives et impliquerait plutôt une augmentation des coûts pour une commune de la taille de la nôtre.



— Du côté du SIEED



ette année encore nous aurons à collecter nos déchets verts dans des sacs attribués par le SIEED puis distribués par la mairie.

A partir de l'année prochaine, nous devrions nous servir de bacs sur roulettes, à l'instar des déchets ménagers et recyclables. Cette transition est rendue nécessaire par l'évolution des recommandations protégeant la santé des salariés qui récoltent les déchets.

Afin de limiter les troubles musculo-squelettiques, il est proscrit de porter des charges lourdes et de les basculer dans de mauvaises conditions dans les bennes. La mécanisation du port de ces déchets lors de la récolte répondra à cette contrainte. Il conviendra donc de s'équiper d'un troisième bac, qui sera fourni par le SIEED.

La quantité maximale hebdomadaire par foyer est et sera toujours limitée à 1 m3. Entendez-vous avec vos voisins en cas de surplus temporaire. Comme d'habitude, ne sortez vos déchets que la veille au soir du jour de la récolte.

Afin de réduire la quantité de déchets verts, il vous est toujours recommandé de passer la tondeuse en mode broyage (mulching) et de faire de même pour le petit bois avec des machines adaptées. Ces deux résidus sont parfaits pour le paillage.

Dans la même idée, le SIEED fournit toujours des bacs pour le compost à un tarif préférentiel. Vous apporterez des nutriments sans pesticides à vos plantations et vous les protégerez de la sécheresse, tout en réduisant les apports d'eau. Ces deux solutions écologiques sont avantageuses sur tous les fronts. N'oubliez pas : moins de déchets = moins de taxes.

A noter : les entreprises paieront dès cette année la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les communes seront concernées l'année prochaine.

Le développement durable à Septeuil



endant cette période de crise sanitaire, nous continuons à travailler sur le développement durable dans notre commune.

Le développement durable est devenu un objectif incontournable, dont on entend parler partout, mais que l'on met un peu aussi à toutes les sauces. Aussi n'est-il sans doute pas inutile d'en rappeler une défini-

tion concise. Le développement durable est constitué de trois piliers qui sont: la qualité environnementale, l'efficacité économique et l'équité sociale, lesquels répondent ensemble aux besoins du présent sans compromettre le futur.

Notre commune est adhérente au Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY 78), au sein duquel nous sommes actifs en tant que membre de la commission consultative paritaire. Ce syndicat, qui rassemble 201 communes, a pour objectifs de nous accompagner dans la transition énergétique, en favorisant le développement des énergies renouvelables (panneaux solaires en particulier) et en organisant des achats groupés d'énergie. Un nouveau salarié va bientôt rejoindre l'équipe SEY afin d'apporter son soutien aux communes, notamment sur les études

concernant l'éclairage public (nouvelles technologies, optimisation des horaires d'éclairage, etc).

Nous sommes également à la recherche d'actions, dans notre commune, pour réduire notre empreinte carbone et générer des économies. Des études ont été menées ces dernières années pour améliorer la consommation énergétique de nos bâtiments communaux et ont abouti par exemple à la mise en place des systèmes de régulation du chauffage, à l'optimisation de nos chaufferies ou à la rénovation de certaines isolations (changement de fenêtres, flocage des sous-sols,...). Nous pratiquons toujours pour cela la chasse aux subventions que nous pouvons obtenir de l'Etat, de la Région ou du Département, afin de nous permettre de réduire au maximum les coûts à supporter par les Septeuillais.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, une commission sera mise en place, afin d'identifier des axes d'amélioration grâce auxquels Septeuil pourra répondre aux nécessité de demain. Cette commission sera composée d'élus et de citoyens septeuillais, venant si possible des plus vastes horizons, permettant ainsi d'avoir une vision large de vos attentes et de pouvoir répondre aux enjeux qui s'offrent à nous.

Tout ceci peut vous sembler des projets un peu vagues pour l'instant, mais n'ayez crainte, nous vous parlerons bientôt de leur concrétisation.

ACTUALITÉ

Sur votre agenda : les encombrants —

e prochain ramassage des encombrants à Septeuil aura lieu le **vendredi 21 mai**. Rappelons les déchets refusés :

- équipements électriques et électroniques : apportezles en déchèterie ou en magasin lors d'un achat.
- pièces d'automobiles, batteries, pneus: rapportez-les au garage lors d'un achat
- · déchets verts volumineux (souches, bûches)
- déchets issus de travaux : déblais, gravats, décombres, vitres, carrelage, sanitaire, baignoire, bac à douche, lavabo, évier...
- déchets dangereux : bouteilles de gaz, extincteurs, peintures, solvants, bidons d'huiles usagées, piles, radiographies, amiante, enduits, colles, produits de piscine, comburants ...
- déchets professionnels ou d'établissements artisanaux, industriels et commerciaux, qui doivent être déposés dans les filières spécialisées ou dans des déchetteries réservées aux professionnels
- déchets contaminés provenant des hôpitaux ou cliniques, cabinets et laboratoires médicaux
- · déchets issus d'abattoirs
- objets qui par leur poids ou dimensions ne pourraient être chargés dans les véhicules, ni portés par deux personnes.

En dehors des collectes, vous pouvez apporter vousmême vos déchets dans l'une des déchèteries du SIEED: Garancières, Méré, Houdan, Boutigny-Prouais ou Le Mesnil Saint Denis, munis de votre badge d'accès.

Vous pouvez déposer 24m3 par an, dans la limite de 2m3 par jour, toutes déchèteries confondues. Et vous pourrez ainsi vous débarrasser, dans les bennes spécialisées, de déchets qui ne sont pas ramassés au passage des encombrants, tels que meubles volumineux, déchets de démolition issus du bricolage familial (carrelage, plâtre, placo, parquet, moquette...), vitres, portes-vitrées, fenêtres, gravats inertes (béton, pierres) issus du bricolage familial, gros électroménager, écrans, huiles de vidange et de friture, produits d'entretien et de jardinage, peintures...



Et les vieux pneus, on en fait quoi ? —



e service technique de la mairie ramasse chaque jour une quantité d'objets « oubliés » sur les trottoirs.

Ces décharges sauvages nous obligent à trouver des solutions d'élimination, ce qui coûte cher à la collectivité.

Et en particulier, les pneus nous causent de gros soucis.

Les déchèteries n'en veulent pas, car le recyclage est payant et c'est pourquoi certains les abandonnent dans la rue ou dans un fossé, la conscience tranquille, en se disant que d'autres s'en occuperont. Mais tout le monde sait-il que le garage qui vous a vendu de nouveaux pneus doit vous reprendre les anciens?

Le coût du recyclage est intégré dans le prix d'achat. Donc si vous jetez vos pneus dans la nature, vous payez deux fois pour leur recyclage : une fois à l'achat et une seconde fois parce que cela coûte de l'argent à la commune de les recycler. Votre argent, donc.

Alors que l'on parle beaucoup d'écologie et civisme peut être chacun peut-il commencer par devenir un citoyen responsable. Et sinon, pourquoi ne pas peindre vos vieux pneus en rose pour fabriquer un joli faux puits dans votre jardin? Ou une balançoire?

Un projet participatif écologique et éco-citoyen pour Septeuil

e projet participatif a été proposé par deux citoyens qui ont appris qu'il existait une possibilité de financements de projets écologiques par la Région Ile de France, comme nous en avions déjà bénéficié pour l'école à l'automne dernier. A l'heure où nous écrivons cet article, le projet en est à la phase où il est soumis au vote des Franciliens.

L'intitulé exact de ce projet, tel qu'il a été soumis dans le cadre des financements du Budget Participatif Ecologique par la région lle de France est *Ecole permacole et agroforesterie communale* à *Septeuil* .

L'AGROFORESTERIE, qu'est-ce que c'est?

L'agroforesterie consiste à planter ou laisser pousser spontanément des arbres pour valoriser les ressources d'un milieu, en agissant positivement sur des facteurs de production aussi déterminants que l'eau, le sol, le climat, la biodiversité...

Les services fournis par les arbres (actions antiérosives, habitats et nourriture pour les auxiliaires de culture, paysages, fertilité des sols et matière organique, ressources en litières, paillages, bois-énergie...) sont perceptibles en quelques années seulement.

L'association arbres et agriculture présente des avantages considérables, notamment dans le domaine de la protection des sols.



1er VOLET DU PROJET: AGROFORESTERIE COMMUNALE

Objectif du projet : Il est prévu la plantation de plusieurs dizaines d'arbres fruitiers et d'une haie de protection permettant de commencer une zone de culture en agroforesterie dans une parcelle mise à disposition par la mairie. Cette zone doit permettre la production de fruits qui seront disponibles pour les habitants de Septeuil, selon des modalités à définir ultérieurement.

Cette zone pourra également, dans un second temps, abriter le développement d'un potager pour associer la culture des plantes à celle des arbres.

2ème VOLET DU PROJET : POTAGER PERMACOLE DANS L'ECOLE

Dans les écoles, il est prévu de mettre à disposition une quinzaine de carrés potagers.

Dans ces carrés, pour montrer l'intérêt de la diversité dans les cultures, les enfants pourront planter :

- des plantes aromatiques ou des plantes vivaces (lavande, mélisse, absinthe, romarin, ...)
- des légumes perpétuels (poireaux, oignons, ...)
- · des cultures annuelles (fleur, légumes).

Les semences seront récupérées principalement par dons des habitants (mise en place d'une boite à dons de graines et bulbes).

Le projet inclut également :

- · des arbres fruitiers occupant peu de place
- des récupérateurs d'eau (sensibilisation des enfants à la sauvegarde de cette ressource)
- des composteurs, pour valoriser une partie des restes de la cantine. Ils pourront également recueillir les feuilles et branches non utilisés dans les carrés potagers.
- des nichoirs à oiseaux et des hôtels à insectes qui pourront être fabriqués par les enfants, afin de les sensibiliser à l'intérêt de ces alliés du jardin.
- un poulailler, qui pourra lui aussi permettre de valoriser une partie des restes de cantine.

Les conditions de la mise en œuvre et le suivi seront à définir ultérieurement, en fonction des participants bénévoles au projet (particuliers, enseignants, associations).

La production de ce potager des écoles pourra, selon ce qui sera décidé par les parties prenantes du projet et les règles sanitaires en vigueur, soit être utilisée par l'école, soit être distribuée solidairement à des associations.



Un projet participatif écologique et éco-citoyen pour Septeuil —

Le but est de permettre aux enfants de voir, de s'interroger, d'expérimenter, de comprendre.

C'est un support pédagogique mis à disposition des professeurs des écoles, sur des sujets tels que la préservation de l'environnement, les cycles de croissance des végétaux, l'apport bénéfique au jardin des insectes et animaux.

ET QUE PEUT-ON FAIRE ENSUITE?

Nous avons quantité d'autres idées :

- · créer un rucher communal
- planter des haies en bordure des chemins communaux, pour protéger la bio diversité
- planter des arbres sur des parcelles communales disponibles

• ...

Et vous, que pouvezvous faire?

Article proposé par 2 citoyens de Septeuil



La tribune libre des élus UPSD —

Conformément à nos engagements, nous continuons de nous impliquer dans les différents projets communaux. Nous avons ainsi participé :

- à l'élaboration des dossiers de demande d'aide d'urgence pour les commerçants de Septeuil auprès du département
- · à la commission de délégation de service public concernant les services d'assainissement et d'eau potable
- aux réunions du centre communal d'action sociale (CCAS)
- aux réunions de la communauté de communes du Pays Houdanais (CCPH)
- à l'élaboration, avec les responsables de l'association FR'Vescence, d'une convention de mise à disposition des locaux municipaux au profit des associations, locaux nécessaires à leurs activités. (Les tarifs de location de ces locaux ont été fixés par une décision du maire en date du 22 décembre 2020).

Nous avons par ailleurs proposé lors du Conseil municipal du 11 février 2021 la mise en place d'une commission extra-municipale pour l'aménagement du centre village et l'adhésion par la mairie à l'application « PanneauPocket» (application qui permettrait de recevoir sur vos téléphones des informations et des alertes de la mairie).

Malgré notre implication, nous avons toutefois le sentiment d'être « sous employés » dans la mesure où nous ne sommes ni informés ni consultés par les élus de la majorité sur les projets communaux comme :

- L'élaboration du nouveau plan local d'urbanisme (PLU), le 3ième après 2 échecs coûteux, avec le projet de création d'une zone artisanale, ou industrielle, derrière les locaux du tri postal
- Le permis de construire de l'immeuble de logements sociaux route de St Corentin. Ce permis est contesté auprès du Tribunal Administratif par un collectif de riverains et une association de sauvegarde de l'environnement : « oui pour des pavillons sociaux non, pour un immeuble »
- · L'élaboration du budget de la commune
- Le devenir du château des Tourelles et de son parc, etc...

Sachez enfin que le maire organise depuis peu, dans le cadre de la préparation des Conseils municipaux, deux réunions de travail distinctes : une réunion avec les élus de la majorité uniquement et une réunion avec quelques élus de la majorité (4 à la dernière réunion) et les trois élus UPSD. Surprenant non ?

UPSD
Unis Pour Septeuil demain

A Septeuil, la démocratie participative n'est pas encore à l'ordre du jour mais nous ne nous décourageons pas !

Les élus UPSD, Michèle Rouffignac, Nathalie Pétin, Jean-Jacques Siebert

ACTUALITÉ

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Séance du 12 novembre 2020

- décision du Maire de confier la réalisation des travaux de migration d'un système RTC à un système GSM 3G des trois PREU (Postes de Relevages des Eaux Usées) et des travaux de changement du télétransmetteur route de Mantes, à la société SUEZ
- décision du Maire de signer les deux devis de Maître Capiaux afin d'assurer sa défense dans les dossiers Maronne et Monsigny
- décision du Maire d'attribuer à la société Collectivités Conseils à Paris la mission d'assistance-conseil pour le suivi de gestion des services publics délégués de l'assainissement collectif et de l'eau potable
- autorisation au Maire de signer avec la SARL Pains d'ailleurs une convention de mise à disposition à titre onéreux de biens publics
- opposition au transfert de droit à la CCPH de la compétence en matière de PLU ou documents d'urbanisme à compter du 1er janvier 2021
- · approbation du règlement intérieur des services périscolaires des Ecoles de Septeuil
- présentation et débat sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Séance du 10 décembre 2020

- prolongation du contrat de délégation par affermage du service d'assainissement collectif avec SUEZ Eau France jusqu'au 31 décembre 2021
- prolongation du contrat de délégation par affermage du service public d'eau potable avec la société VEOLIA jusqu'au 31 décembre 2021
- autorisation pour l'engagement des dépenses en section d'investissement en 2021, avant le vote des budgets
 Commune et Eau / Assainissement
- Décision modificative n°1 du budget Eau et Assainissement en section investissements
- Validation du programme d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie et réseaux divers de la CCPH

Séance du 11 février 2021

- décision du Maire de solliciter auprès du Département, une subvention de 14000 € pour la réalisation d'une étude de sécurité routière sur route départementale en agglomération
- décision du Maire d'appliquer, à partir du 1er janvier 2021, des tarifs horaires pour mise à disposition de locaux communaux aux associations, dans le cadre de la réalisation d'activités de loisirs sportifs ou culturels
- décision du Maire de mettre à la disposition de l'Association Départementale de Protection Civile des Yvelines (ADPC78), pour usage de bureaux, le 1er étage du local communal situé 14 rue de Versailles
- décision du Maire d'attribuer à la société CITEOS, à Montesson, la maintenance préventive de l'ensemble des éléments constituant le réseau de vidéo-protection de la commune
- demande de création, auprès du département, d'un carnet d'entretien et mise à jour de ce carnet, pour la réalisation de travaux d'entretien de l'église Saint Nicolas
- approbation du recours à la concession de délégation de service public, pour 10 ans, pour l'exploitation du service d'eau potable et celle du service d'assainissement collectif
- bilan des cessions et acquisitions pour l'année 2020
- adhésion au groupement de commandes du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne pour les assurances « Cyber Risques »

« Le TAD, c'est super! » nous dit Anne —

epuis début janvier 2020, Septeuil fait partie des 44 communes des Pays Houdanais et Montfortois, bénéficiant de l'offre du **Transport à la demande**, plus communément appelé le **TAD**.

Pour ceux qui n'ont pas suivi, ou qui viennent d'arriver, rappelons que ce nouveau service élaboré par lle de France Mobilités, en collaboration avec le SITERR (Syndicat Intercommunal des Transports et d'Equipement de la région de Rambouillet) et la société Transdev (société exploitante du réseau), a pour objectif d'offrir aux habitants des zones rurales, une solution de mobilité, notamment pendant les heures creuses.

Nous avons rencontré Anne, installée à Septeuil depuis un peu moins d'un an et utilisatrice du TAD depuis octobre dernier.

Elle en est ravie, car n'étant pas motorisée, cela lui simplifie la vie au quotidien, aussi bien à titre professionnel que personnel. En effet, le TAD lui permet de se rendre toute la semaine de Septeuil à la gare d'Orgerus très facilement, en fonction des horaires de train.

Elle l'utilise également le samedi, et le ferait aussi bien volontiers le dimanche... mais pour le moment pas de TAD le dimanche

Le mode de réservation est on ne peut plus simple :

- Par téléphone : 09 70 80 96 63
 du lundi au vendredi de 9h à 18h
- Par internet : tad.idfmobilites.fr
- Via l'application mobile :
 TàD lle-de-France Mobilités

Les réservations peuvent se faire jusqu'à 30 jours avant le trajet et au moins 1 heure à l'avance.

Le procédé est le même pour annuler son trajet ou encore pour le modifier.



Anne nous confirme que l'application est très intuitive et fonctionnelle; il est également possible de prévoir les correspondances éventuelles (par exemple sur un trajet en lle de France en dehors des Yvelines). Toute réservation de trajet est confirmée par mail ou téléphone, ce qui garantit la bonne prise en compte du trajet demandé.

Le transport à la demande vient compléter l'offre existante des lignes régulières de bus et vous permet donc d'accéder aux principaux points d'intérêt des environs, comme les gares de Houdan, d'Orgerus ou de Montfort l'Amaury, ou encore la piscine et l'hôpital de Houdan, l'hypermarché de Maulette... Comme Anne, parlez-en autour de vous, utilisez-le sans réserve, jeunes et moins jeunes, et qui sait...peut-être un jour, le TAD sera disponible le dimanche? Un grand merci à Anne pour son témoignage. Rappelons la liste des arrêts à Septeuil : Saint Wandrille, Les Bilheux, Rue de Mantes, Mairie et Place de Verdun.

Et enfin un dernier point, qui peut sembler évident : pour qu'un tel service se développe, il faut que vous soyez nombreux à l'utiliser. Plus il y aura d'usagers à solliciter le TAD et plus les autorités organisatrices étendront ses capacités.

Bonne route.



Déclaration préalable de travaux

- DP 078 591 20 M 0048 : EURL Service Terrains, division parcellaire 9 ancien chemin de Paris, accordé le 2/10/20
- DP 078 591 20 M 0049 : Régine Dubois, construction d'un abri ouvert 141 bis route de St Corentin, accordé le 7/10/20
- DP 078 591 20 M 0050 : Marion Sevestre, mise en place d'une piscine enterrée 5 allée des Cormiers, accordé le 15/10/20
- DP 078 591 20 M 005 : Cendrine Nicolas, changement de couleur du portail et des volets 6 chemin de la Pichotte, accordé le 15/10/20
- DP 078 591 20 M 0052 : Boulangerie pâtisserie Lukas, pose d'un moteur sur le toit 14 rue Fernand Bréan, accordé le 19/11/20
- DP 078 591 20 M 0053 : Yves Collot, changement des fenêtres et portes fenêtres 13 rue Georges Duhamel, accordé le 13/11/20
- DP 078 591 20 M 0054 : Michel Pellerin, agrandissement de garage et création d'un auvent 12 route de Saint Martin des Champs, accordé le 19/11/20
- DP 078 591 20 M 0055 : Bertrand Guerbet, clôture de terrain et installation d'un portail 1 route de Dammartin, accordé le 21/12/20
- DP 078 591 20 M 0056 : Michel Robin, réfection de toiture 10 rue de la Marnière, accordé le 4/11/20
- DP 078 591 20 M 0057 : Cyril Vellard, transformation de fenêtre en porte fenêtre 40 rue des Peupliers, accordé le 1/12/20
- DP 078 591 20 M 0058 : cabinet Forteau Faisant, division parcellaire chemin du Tertre, accordé le 24/11/20
- DP 078 591 20 M 0059 : Jean Boudon, changement de portail 2 rue de Poltain, accordé le 22/12/20
- DP 078 591 21 M 0002 : Didier Régis, rénovation en double vitrage 5 rue de la Sablonnière, accordé le 20/01/21
- DP 078 591 21 M 0003 : Elsa Darras, création de fenêtres de toit 13 rue de Poltain, accordé le 26/02/21
- DP 078 591 21 M 0004 : SARL Bougainville Queriaux, division parcellaire 17 rue Fernand Bréan, accordé le 9/02/21
- DP 078 591 21 M 0005 : Foncier Experts, division parcellaire 50 rue de Mantes, accordé le 26/2/21
- DP 078 591 21 M 0006 : Foncier Experts, division parcellaire 2 rue verte, accordé le 26/2/21
- DP 078 591 21 M 0007 : Olivier Springer, changement de clôture et portail 12 rue de la Boissière, accordé le 26/2/21

Permis de construire

- PC 078 591 20 M 0004 : Résidences Yvelines Essonne, construction de 26 logements 136 route de St Corentin, accordé le 16/10/20
- PC 078 591 20 M 0008 : Silvain Carion, création de mansarde 3 rue de la Tournelle, accordé le 4/02/21
- PC 078 591 20 M 0009 : Pains d'ailleurs, construction d'une véranda 6 place Louis Fouché, accordé le 5/10/20
- PC 078 591 20 M 0010 : Marcel Lamy, aménagement d'un garage en habitation et rehausse d'un étage rue du Four à chaux, accordé le 5/10/20
- PC 078 591 20 M 0011 : Elias Sfaxi, construction d'une maison individuelle chemin de la Pichotte, accordé le 9/12/20
- PC 078 591 21 M 0001 : Claire Thirouin, démolition et reconstruction d'un garage 5 les Graviers, accordé le 29/01/21

LA PAGE DU CCAS



Le CCAS vous informe —

CAMPAGNE D'INSCRIPTION AU CCAS DE SEPTEUIL

Madame, Monsieur,

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Septeuil procède à une mise à jour complète de sa base de données, afin de pouvoir contacter efficacement l'ensemble des seniors. Le CCAS peut être amené à communiquer de façon urgente avec eux.

Si vous avez 65 ans ou plus, nous vous recommandons vivement de vous faire connaître en remplissant le formulaire ci-dessous. Même si vous étiez déjà inscrit, il est nécessaire de vous réinscrire afin que nous puissions vérifier vos coordonnées. Vous trouverez le formulaire sur la page suivante.

Merci par avance de votre collaboration

Votre Maire, Dominique Rivière

Prochains passages du bus de la PMI

Le bus de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) est un lieu gratuit, disponible pour tous et où sont accueillis les femmes enceintes et les enfants de moins de 6 ans.

Les prochaines dates de passage du bus de la PMI à Septeuil sont les **lundi 12 avril 2021, lundi 10 mai 2021 et lundi 7 juin 2021**. Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de prendre rendez-vous, en contactant le **01 30 83 61 00**.

La vaccination COVID 19 à Septeuil

Si certaines villes de France ont eu des difficultés à faire vacciner leurs seniors de plus de 75 ans, ce n'a pas été le cas chez nous. Au moment où nous écrivons (fin février), nous avions réussi à faire passer en priorité à la vaccination plus d'une centaine de personnes âgées ou de personnes présentant des comorbidités justifiées par un certificat médical.

Cette opération, qui a démarré mi-janvier, fut rendue possible par une étroite collaboration du CCAS avec Monsieur Jean-Marie Tétart, président de la CCPH et avec Monsieur Julien Rivière, adjoint au Maire de notre commune et conseiller communautaire, mais aussi grâce à la réactivité des permanenciers du Centre d'Action Sociale de Septeuil.

Comme vous le savez déjà, depuis le début de cette crise sanitaire inédite, ce sont ces derniers qui ont créé une cellule d'urgence, permettant ainsi de garder un contact permanent avec toutes les personnes qui en ont fait la demande. Nous ne comptons plus les appels, les interventions ou les déplacements que nous avons effectués depuis plus d'un an.

Pour la vaccination, c'est la même organisation qui fonctionne. Pour commencer, le centre de vaccination de Houdan nous transmet les créneaux horaires disponibles pour les Septeuillais. Ce sont les personnes enregistrées sur le registre des personnes vulnérables que nous avons contactées les premières, puis nous avons appelé ceux qui en avaient fait la demande auprès de nos services, pour valider leurs inscriptions. Ensuite, nous transférons cette liste au centre de Houdan.

Quelques jours plus tard, nous appelons les nouveaux vaccinés pour prendre de leurs nouvelles et nous leurs demandons la date et l'heure qui leur ont été indiquées pour leur second vaccin. Nous avons souvent aussi conduits au centre de vaccination ceux qui n'avaient pas de moyen de transport, grâce à l'investissement de notre policier municipal et de deux bénévoles.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont témoigné leur sollicitude par des petits messages de sympathie, nous encourageant à continuer notre mission malgré les moments de fatigue. Nous avons constaté qu'il est souvent très difficile de prendre des rendez-vous pour la vaccination sur les sites officiels ou les plateformes téléphonique et le CCAS a voulu vous offrir une alternative fiable.

Terminons en vous rappelant qu'il est toujours important de respecter les gestes barrières même si vous êtes vaccinés. N'oubliez pas de porter vos masques, de bien vous laver les mains et de garder une distance de 2 mètres entre vous. En respectant ces règles sanitaires, vous vous protégez ainsi que ceux qui vous sont chers.

LA PAGE DU CCAS

— Le CCAS vous informe

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	DEMANDE D'INSCRIPTION SENIORS DE SEPTEUIL (à découper, recopier ou photocopier)		
Civilité : Madame	☐ Monsieur		
Nom:	Nom d'épouse :		
Prénoms :	Date de naissance :		
Téléphone fixe :	Téléphone mobile :		
Numéro dans la rue :	(s'il n'y a pas de numéro, indiquer 0)		
Nom de rue :			
Email :			
☐ Handicap ☐ Dif	ficulté pour se déplacer		
Personne à contacter en cas d'urgence Nom : Prénom : Téléphone :			

Mairie de Septeuil - 6 place Louis Fouché - 78790 Septeuil



ACHAT - VENTE - LOCATION

POUR TOUS VOS PROJETS IMMOBILIERS

Contactez votre conseiller sur Villette, Septeuil et ses environs

Anne-Charlotte
MASCARELL
06 37 48 16 69

ac.mascarell@capifrance.fr

NO 1853 623 TTS - VERSALLES

DU CÔTÉ DES COMMERÇANTS

Le « Poulet solidaire », vous connaissez ? —



Après avoir été très présent auprès des Septeuillais durant le confinement, en proposant des livraisons à domicile, notre boucher fait encore parler de lui. Enfin pas de lui directement mais de ses poulets solidaires. Et ils sont devenus célèbres ses poulets, tant cette opération de solidarité a connu le succès dans notre village. En effet, chaque semaine depuis le 12 janvier 2021, Sébastien Letourneur livre des poulets rôtis au camion de La Croix Rouge, installé sur la place de la Mairie de Septeuil. Ces poulets sont produits par ses soins, au prix coûtant, et offerts anonymement par des Septeuillais. Ils sont ensuite remis en toute discrétion à des personnes en difficulté qui en ont fait la demande. Cette opération menée uniquement à Septeuil et ses proches alentours est devenue très rapidement populaire,

alors continuons à encourager notre boucher pour que se poursuive cet élan remarquable de solidarité, dont le principe est simple. Vous le connaissez bien sûr ?

Pour faire un don, vous achetez le quart, la moitié ou la totalité d'un poulet. Une fois le poulet financé, il est rôti par notre boucher, remis à la Croix Rouge puis à une personne nécessiteuse. Un travail d'équipe donc, dont tous les acteurs sont à remercier, et vous en particulier.

Quant à la genèse de cette action solidaire, on pouvait la lire en janvier sur la page Facebook de la Boucherie de Septeuil :

« N'ayant pas de baguette magique, j'ai décidé d'agir à mon niveau. Je ne sais pas si vous êtes touchés par cette précarité, mais vous avez sûrement quelqu'un de votre entourage qui vit cette situation sans que vous ne le sachiez, juste par pudeur. Beaucoup de personnes n'ont pas grand-chose, voire même rien dans leurs assiettes, et bien souvent ce sont des aliments industriels, qui rendent encore plus riche leurs actionnaires. (...)

Cette année, je veux aider encore plus de monde. Je pense qu'en janvier la précarité sera encore plus grande, je veux faire mon possible pour soutenir le maximum de personnes; je n'aimerais pas non plus me retrouver dans cette situation. Alors je vous demande de me soutenir. (...) Ouvrons nos yeux, la précarité est partout autour de nous! »

- Atmosf'Hair change de tête



On n'avait pas vu le temps passer et voilà douze ans déjà que Xavier s'était installé au salon Atmosf'Hair. Mais pour lui, c'était peu à peu la routine qui prenait le pas et il avait l'impression d'avoir fait le tour du métier. Et bien qu'il aime toujours beaucoup Septeuil, il a décidé de nous quitter pour céder à l'appel de l'aventure. Et c'est même d'inconnu qu'il s'agit, car Xavier part en ne sachant pas le métier qu'il va exercer à présent. Va-t-il poursuivre dans la coiffure, va-t-il choisir une reconversion complète ? L'aventure, on vous dit. Donc la suite au prochain épisode. Ce qui est certain par contre, c'est qu'il va retrouver le pays de ses rêves d'enfance, celui où il passait ses vacances : Annecy (on peut imaginer pire...) et essayer de mieux pro-

fiter de la vie, avec plus de temps libre. La crise sanitaire a aussi un peu joué un rôle dans sa décision, car si vous le connaissez, vous savez qu'une de ses passions est d'enseigner dans des centres de formation. Or tout cela s'est terminé avec un certain virus et il n'est pas certains que les petits centres de formation se relèveront de leurs difficultés financières.

Parlons maintenant de la « nouvelle tête » puisque Valérie a repris le salon début janvier. La transition s'effectue en douceur car ils ont décidé de travailler ensemble durant six mois. Valérie était installée à Vert depuis six ans et auparavant elle travaillait à Mantes. Elle a trouvé à Septeuil une ville et un salon dont la taille correspondait mieux à ses souhaits.

Un point commun entre eux deux : utiliser de plus en plus de produits naturels et bio. Valérie travaille avec la marque Icon, qu'elle vous invite à découvrir, et Xavier envisage de fabriquer lui-même ses produits à l'avenir.

Terminons avec le petit mot d'au-revoir que Xavier vous adresse : « Après 12 ans de coiffure, de technicités, de plaisirs, d'échanges, mais aussi de franches rigolades, je passe le flambeau à Valérie, dorénavant à votre écoute. La suite de mon aventure va me permettre de réaliser un rêve d'enfant, près du lac d'Annecy. »

DU CÔTÉ DES COMMERÇANTS

Un second marché qui prend de l'ampleur : l'Echoppe de Septeuil, votre marché de producteurs locaux connecté



L'échoppe de Septeuil, qu'estce que c'est ?

Comme sur un marché, vous retrouvez, le vendredi de 18h à 19h30 (de 16h à 18h pendant le couvre-feu), deux fois par mois, des producteurs locaux engagés dans une dé-

marche de production durable, humaine, et de qualité. Tout cela dans une ambiance conviviale et détendue.

Et le côté connecté alors ?

C'est sur le site www.mesechoppes.fr que cela se passe, en choisissant l'échoppe de Septeuil (car il y en a beaucoup d'autres aux environs). Vous pouvez commander en ligne les produits de vos producteurs locaux, présents sur le prochain marché et récupérer votre commande ce jourlà.

L'avantage de la commande?

Cela vous permet de pouvoir organiser vos courses. Mais aussi de réserver vos produits, car même en arrivant à la fin du marché; votre commande sera toujours disponible. Pour les producteurs, cela leur permet d'avoir un revenu assuré par marché, mais aussi de pouvoir gérer plus facilement leur production ou récolte, afin de limiter le gaspillage alimentaire.

Une consommation responsable?

Acheter sur notre échoppe, c'est acheter en étant assuré que les producteurs sont rémunérés au juste prix (ce sont eux qui les fixent), tout en limitant votre impact écologique (tous les producteurs sont réunis au même endroit; finis les kilomètres parcourus inutilement)

Qui se cache derrière l'échoppe de Septeuil?

Développé en partenariat avec l'équipe municipale, votre marché est coordonné par un ou une échoppier ou échoppière dans notre jargon.

Toujours à la recherche de nouveaux producteurs à mettre en valeur, son rôle est d'animer l'échoppe au quotidien. En ce moment, vous retrouvez Jonathan à la tête du marché. Les habitués le connaissent bien, il fait grandir l'échoppe depuis ses débuts. Il est maintenant l'heure pour lui d'apporter ses compétences à d'autres échoppes et il cherche donc une nouvelle perle rare, sensible à ses engagements et voulant s'investir pour assurer, à son tour, longue et belle vie à l'échoppe de Septeuil. N'hésitez pas à le contacter si cet appel résonne en vous, qui sait ?

Votre marché local, ce sont aussi 14 producteurs et artisans locaux partageant une démarche de production ou fabrication éco-responsable. Ils et elles travaillent avec passion pour vous proposer de supers produits.

L'échoppe est aussi soutenue par le réseau Mes échoppes, animé par des valeurs communes : la transparence, la solidarité, un entrepreneuriat plus éthique. Le marché de producteurs locaux de Septeuil peut également compter sur la municipalité qui croit, elle aussi, à la valorisation des producteurs locaux et au dynamisme du village.

Et bien sûr, l'un des maillons essentiels à la réussite des engagements de toutes et tous, c'est vous, les *consom'acteurs*, habitants de Septeuil et de ses alentours. Par votre présence sur l'échoppe, par la communication que vous en faites autour de vous, nos habitudes changeront vers une consommation différente : plus juste, responsable et consciente.







CLADE Consulting: « Ensemble, révélons votre potentiel » —



ous vous présentons, dans chaque numéro du Septeuil Mag, des portraits de professionnels septeuillais. Ce sont le plus souvent des commerçants ou artisans, mais nombre de nos concitoyens exercent aussi leur activité professionnelle à Septeuil de manière moins visible. Dans ce cadre, nous sommes allés poser quelques questions à Virginie Barazer qui a créé et installé sa société Clade Consulting au 6 ancien chemin de Paris.

Arrivée à Septeuil en 2008 et à la recherche d'un environnement plus calme (comme sans doute beaucoup de nos lecteurs), Virginie Barazer avait déjà derrière elle une carrière bien remplie dans les ressources humaines et plus précisément dans l'événementiel.

A l'occasion d'un bilan de compétences et avec l'opportunité d'aider professionnellement un membre de sa famille, elle se découvre une vocation pour l'accompagnement des entreprises dans leur développement. D'abord aidée par un coach dans les premiers temps, elle se forme elle-même au coaching professionnel⁽¹⁾. Et voici donc constitué le triptyque par lequel Virginie propose d'apporter son aide aux personnes et aux entreprises : bilan de compétence, coaching professionnel et formation Management.

Le bilan de compétences permet de faire le point et de mieux connaître ses aptitudes, ses compétences et ses talents. Il trouve généralement sa place au moment d'une reconversion ou à l'occasion d'une mobilité professionnelle. Il permet de définir un projet professionnel et en même temps de développer la confiance en soi. Le bilan de compétences est aussi bien adapté aux demandeurs d'emploi, qu'aux salariés, aux indépendants et aux particuliers.

Le coaching professionnel est l'accompagnement d'une personne ou d'une équipe, en vue d'atteindre un objectif précis. Il aide à améliorer performance, efficacité et confiance en soi. Il apporte un soutien adapté à la définition d'un projet, la constitution d'une équipe, le développement d'une entreprise ou encore la prise d'un nouveau poste.

La formation Management propose aux managers et aux dirigeants de développer leur leadership, en communiquant efficacement, en gérant mieux le temps et le stress, en prévenant les conflits, en sachant déléguer, motiver et accompagner leur équipe.

Ces quelques points ne sont bien sûr qu'un rapide résumé et vous trouverez des informations complètes sur le site www.clade-consulting.fr



Un point important à préciser est que les prestations proposées sont éligibles au CPF, un intérêt que comprendront immédiatement ceux qui ont déjà fréquenté Pôle Emploi.

Et terminons en parlant des nouveaux locaux où Clade Consulting peut également vous accueillir : ils sont situés avenue du 19 mars 1962 à Plaisir.

(1)pour ceux qui ne sont pas familier avec le terme de coaching, on peut proposer comme équivalent celui d'accompagnement.

Nous vous accompagnons dans tous vos projets immobiliers :

ACHAT I VENTE I LOCATION



Connaître la vraie valeur de son bien est la clé d'une vente réussie :

ESTIMATION OFFERTE



O1 30 63 24 84 www.immobilier-septeuil.nestenn.com



Une église qui a bien besoin de travaux —



i vous fréquentez l'église Saint Nicolas de Septeuil, il ne vous a pas échappé qu'elle est en mauvais état, en particulier à cause de l'humidité, et que des travaux sont nécessaires. Si vous n'y mettez jamais les pieds, nous vous l'apprenons...

Mais avant d'en parler plus en détail, répondons à la question que certains d'entre vous vont se poser, en notre époque où le mot laïcité est redevenu très à la mode : pourquoi la municipalité devrait-elle consacrer de l'argent à l'entretien de l'église ? La réponse est très simple : parce que l'église est un bâtiment communal.

Et là, un petit rappel est peut-être nécessaire pour ceux qui ont oublié le cours d'histoire sur la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, ou qui n'ont pas écouté ce jour-là. Adoptée en 1905 à l'initiative du député Aristide Briand, cette loi pose les bases de la laïcité telle que nous la connaissons. Elle met en particulier fin à la notion de culte reconnu et transforme les Églises (catholiques ou autres) en associations de droit privé. En même temps, elle garantit la liberté de conscience et le libre exercice des cultes. Mais à l'inverse des cultes juifs et protestants, la transition ne s'est pas effectuée en douceur pour l'église catholique, du fait de l'opposition du Vatican. C'est le moins que l'on puisse dire, puisque de nombreux affrontements, émeutes et manifestations se sont produits à l'époque, amenant la France au bord de la guerre civile. Aucune association cultuelle catholique n'ayant été constituée, tous les bâtiments de l'Eglise catholique ont été mis sous séquestre. Le gouvernement est parvenu à un compromis en 1907, en attribuant définitivement la propriété des bâtiments ecclésiastiques à l'Etat, aux départements et aux communes, mais en permettant qu'ils soient gratuitement mis à disposition pour la célébration du culte catholique.

La conséquence immédiate en est que l'entretien des bâtiments est à la charge de l'Etat (totalement pour les édifices classés, et en partie pour les édifices inscrits au Patrimoine Historique) ou des communes (pour tous les autres édifices). Il existe quelques exceptions pour des bâtiments religieux construits sur fonds privés après 1905, comme par exemple la cathédrale d'Evry. Plusieurs lois successives ont permis au cours du XXème siècle d'apporter le soutien du secrétariat d'État aux Beaux-Arts, puis du Ministère de la Culture, à l'entretien des édifices religieux.

Après ce long préambule, nous pouvons revenir à notre sujet. La prise de conscience du mauvais état de l'église date de nombreuses années et des « témoins » avaient été placés sur les murs et colonnes depuis longtemps. Nous avons d'abord envisagé de faire inscrire notre église à l'inventaire des monuments historiques. Alors que le classement s'effectue au niveau national, l'inscription est une affaire départementale, pour des bâtiments de moindre importance, et n'offre pas les mêmes possibilités de subventions. Malheureusement, l'église Saint Nicolas ne présente pas un intérêt historique ou architectural suffisant et en particulier, pour la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le porche moderne en dénature beaucoup l'aspect. Notre demande d'inscription, initiée en mai 2017, a donc été refusée, ce qui est bien dommage car cela nous aurait permis de bénéficier d'une prise en charge importante des travaux.



— Une église qui a bien besoin de travaux (suite)

Mais nous avons quand même une bonne nouvelle : c'est que le Département des Yvelines a lancé deux nouveaux dispositifs concernant les subventions relatives au Patrimoine : le Règlement départemental des subventions Entretien du Patrimoine rural 2018-2022 (qui regroupe diagnostic et entretien) et le Règlement départemental des subventions Restauration des Patrimoines historiques 2020-2023. La commune de Septeuil a immédiatement saisi l'opportunité et, lors du conseil municipal du 11 février dernier, elle a décidé de solliciter de la part du département une subvention à 80% pour la réalisation d'un diagnostic sanitaire sur l'état du bâtiment, la création d'un carnet d'entretien et la réalisation des travaux nécessaires, sur plusieurs années.

Avant de quitter le dossier de l'église, signalons aussi que des travaux de restauration des vitraux, endommagés par les intempéries et le vandalisme, sont en cours. Ces travaux sont pris en charge par l'assurance, mais ont subi des retards à cause de problèmes d'échafaudages. Evidemment, l'idéal serait qu'il n'y ait pas à réaliser ces travaux coûteux, causés par quelques abrutis qui s'amusent à jeter des pierres dans les vitraux.

- Sécurité routière, investissements et travaux

e n'est pas un scoop d'écrire que la traversée de Septeuil par les D11 et D42 (rue de Versailles, rue de Mantes, rue de l'Yveline) représente un danger pour les habitants. Voilà six ans que nous vous en parlons et le plus souvent pour vous dire que tout ce que nous essayons de faire se trouve confronté au refus du département, puisqu'il s'agit de voies à grande circulation et qu'il n'est pas question d'y gêner la dite circulation.

La situation à l'heure actuelle est que le département exige, comme préalable, qu'une étude de sécurité routière sur route départementale en agglomération soit réalisée et c'est sur les résultats de cette étude qu'il se prononcera. La bonne nouvelle est que l'étude peut être financée à 70% par le département. La commune vient donc de demander la subvention qui nous permettra de réaliser cette étude préliminaire, laquelle devrait durer un peu plus de six mois. Nous soumettrons aux collectifs d'habitants des rues concernées les préconisations issues de l'étude. Si vous êtes riverain de ces voies et que vous ne faites pas encore partie du collectif, il est temps de vous en rapprocher pour pouvoir donner votre avis au moment voulu.

Les travaux eux-mêmes, enfin ceux qui auront été validés par le département, pourront alors bénéficier d'une subvention de 70%, plafonnée à 175 000€ (ce qui n'est pas une somme permettant de réaliser des travaux gigantesques, précisons-le). Il pourra s'agir d'aménagement de trottoirs ou de chicanes, mais sans doute pas de ralentisseurs.

Puisque nous parlons de travaux de voirie, avez-vous remarqué la dizaine de mètres de trottoirs qui ont été rénovés rue de l'Yveline en 2020 et devant l'école maternelle, rue Maurice Cléret, en 2021 ? Ces travaux ont été rendus possibles par la subvention annuelle issue des amendes de police du département. Ce n'est pas une somme très importante, mais nous soumettons un projet chaque année et nous sommes très heureux de pouvoir en profiter.

Parmi les travaux de voirie que devrait pouvoir réaliser la commune en 2021, nous avons mis au budget les trottoirs rue des Plains et rue de Houdan, la voirie du Chemin derière les murs et le parking de l'aire de jeux.

Nous préparons également un contrat départemental qui nous permettra, sur les deux prochaines années, de finaliser le financement du terrain multi-sports couvert (terrain de tennis) et la réhabilitation de bâtiments communaux, afin d'en réduire les coûts énergétiques.



VIE ASSOCIATIVE

Comi 7 —

Le mot du Président

La période que nous traversons reste compliquée, avec une crise sanitaire qui, aujourd'hui encore, nous oblige à geler nos activités.

Il faut malgré tout garder le moral même si nous restons dans le flou quant à une reprise de la vie culturelle.

Je peux vous assurer que nous avons hâte de vous retrouver. L'équipe dirigeante est toujours aussi motivée et plusieurs projets d'animation sont d'ores et déjà arrêtés :

- la reprise des soirées théâtre et du Septeuil Comedy Show,
- · un nouveau Rallye pédestre,
- · la seconde édition de notre Salon des loisirs créatifs,

- · un Concert de Musique Classique,
- la Fête de la musique...
- ...et sans aucun doute une ou deux surprises!

Le calendrier sera établi ultérieurement en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Alors, dans l'attente de la réouverture de nos activités, respectez les gestes barrières, restez vigilants et SUR-TOUT, gardez le moral!!

Amicalement

Jacques FAVRY

COMI7 CHANGE DE NOM!

Le nom Comi7 signifie Comité des Fêtes de Septeuil. C'est ainsi que l'association a été baptisée lors de sa création en 2010.

Pendant des années, le Comi7 a animé le village en organisant de nombreux événements : soirées à thèmes, repas dansants, soirées costumées, lotos...

En 2016, après le Chemin des Arts et l'élection d'un nouveau Président, Comi7 a décidé de transformer un peu son activité pour garder l'orientation artistique et culturelle nouvellement impulsée.

C'est ainsi que de nouveaux événements comme Le Chemin des Mots, la boîte à livres, le festival Rock Up Septeuil, les soirées théâtre ou encore le Septeuil Comedy Show ont vu le jour. La Fête de la Musique a, quant à elle, repris sa place. D'autres événements comme le carnaval, Halloween et La magie de Noël complètent notre programme annuel, pour le plus grand bonheur des enfants.

Depuis quelques temps déjà, nous pensons que le nom de notre association, aussi reconnu soit-il à Septeuil, ne correspond plus à nos actions ni à ce que nous projetons.

Nous sommes donc passés à l'action!

Phase 1: Nous avons demandé à nos adhérents de nous soumettre leurs propositions de noms.

Phase 2: Les membres du bureau ont sélectionné trois noms parmi l'ensemble des suggestions.

Phase 3: Les adhérents ont fait leur choix entre « L'Agora », « Event's 7 » et « Hello ».

Phase 4 : C'est le nom « **Event's 7** » qui a remporté le plus de votes. Nous avons donc fait les démarches auprès de la Préfecture pour officialiser le changement de nom de notre association.

Comi7 devient Event's 7

Qui dit changement de nom dit aussi changement d'identité visuelle.

Nous sommes très heureux de vous présenter notre nouveau logo. Nous espérons pouvoir l'utiliser très vite sur les affiches de nos événements!







VIE ASSOCIATIVE

FRvescences

L'association Frvescences, pilier de la commune de Septeuil depuis sa création en 1951, sous l'appellation de « Foyer Rural », a fêté cette année ses 70 ans d'existence et tous ses membres en sont très fiers.

Grâce à un nombre toujours croissant de bénévoles, de professeurs et d'animateurs fortement motivés, cette grande association offre à des adhérents toujours plus nombreux un très large choix parmi ses 36 activités, pour une tranche d'âge allant de 15 mois à...pas de limite.

Ces activités concernent le sport (badminton loisir enfants et ados/adultes, judo/ju-jitsu/self défense, gym douce, gym tonique, boxe, remise en forme, tennis de table, yoga, MAM, stretching postural, mini-basket, éveil aux sports, tai-chi, qi-gong, bébé gym, dancehall, zumba, zumba kids, hip-hop, roller dance, danse modern'jazz, marche nordique, tennis et running) et les loisirs/culture (peinture, atelier des enfants, piano, batterie, guitare, chorale, couture, tricot, anglais).

L'association se met bien volontiers au service de ses adhérents pour leur offrir des choix enrichis chaque année par de nouvelles activités.

Elle offre des prix attractifs ainsi que des facilités de paiement aux familles, s'inscrivant ainsi dans sa perspective première c'est à dire de renforcer la cohésion sociale et les liens en milieu rural.

Pour 2020-2021, année fortement impactée par la pandémie, l'association compte néanmoins près de 600 adhérents répartis sur tout le territoire de la CCPH et même au-delà.

Comme toutes les associations, Frvescences ne peut plus assurer la majorité de ses cours à cause du COVID 19 mais les professeurs et animateurs qui le peuvent, proposent toutes les semaines des cours en visio à leurs adhérents, ce qui permet de maintenir le lien en vue d'une éventuelle reprise au printemps.

Quelques cours pour enfants en intérieur (hors activités physiques) sont encore autorisés par le gouvernement mais ils restent très minoritaires. Les cours en extérieur sont possibles, mais restreints à des groupes de 6 personnes maximum pour les adultes. Tous ces cours ont bien sûr lieu dans le respect des gestes barrières et dans les conditions sanitaires adéquates.

La situation sanitaire actuelle amènera l'association Frvescences à prendre des dispositions particulières vis à vis de ses adhérents privés de leurs activités.

La vielle dame a traversé bien des épreuves durant sa longue vie mais elle a toujours su se relever et grandir grâce à ses adhérents, ses bénévoles et ses intervenants.

Gardons espoir pour une reprise le plus tôt possible.

Retrouvez toutes les infos concernant Fryescences sur :

www.frvescences.com

ou sur Facebook.



Aquarelle de M. Louis Aubry

SI SEPTEUIL M'ÉTAIT CONTÉ

Jules Adler, le peintre des pauvres à Septeuil -



eut-être avons-nous aujourd'hui un peu de mal à imaginer que Septeuil, et plus largement la vallée de la Vaucouleurs, représentaient un vrai coin de paradis pour les peintres, artistes ou écrivains au début du XXème siècle, lorsque l'automobile n'avait pas encore tout envahi. On pense bien sûr à Antoine Chintreuil, à Jean Desbrosses, ainsi qu'à notre voisin de Courgent, François Flameng. Ou encore à Georges Duhamel qui parle en 1947 de « la gracieuse ville de Septeuil, berceau de ma famille et paradis de mon jeune temps ». Mais il semble que nous avons la mémoire un peu courte pour le peintre Jules Adler, qui a pourtant peint de nombreux tableaux à Septeuil, où il a possédé une maison de campagne, avec un atelier, de 1923 à 1946.

Jules Adler est né le 8 juillet 1865 à Luxeuil-les-Bains, en Haute-Saône, et décédé le 11 juin 1952. Il est considéré comme un peintre de la seconde génération naturaliste, mouvement artistique de la fin du XIXème siècle, dont les principales figures furent Gustave Courbet pour la peinture et Emile Zola pour la littérature. Les naturalistes ont représenté le peuple paysan et le monde ouvrier, prenant en même temps position pour ces ignorés de la société. La photographie n'est pas en reste, avec les premières études de représentation esthétique du réel par

le photographe anglais Peter Henry Emerson en 1889.

Mais revenons plus précisément à Jules Adler. En 1882, sa famille s'installe à Paris et il entre à l'académie Julian, dans l'atelier de William Bouquereau et de Tony Robert Fleury, puis est reçu à l'Ecole des Beaux-Arts en 1884. En 1888, il expose une toile intitulée Misère au Salon (le Salon des artistes français, créé en 1880). À partir de cette époque, l'œuvre du peintre est un hommage aux humbles, aux pauvres et au « petit peuple » qu'il a beaucoup fréquentés. La Soupe des pauvres, lui vaudra le nom de « peintre des humbles ». Mais c'est avec le tableau La Grève au Creusot que ce peintre du réalisme social acquiert une véritable notoriété en 1899. Il est plusieurs fois médaillé au Salon et participe à de nombreuses expositions.

Jules Adler est aussi ce que nous appellerions aujourd'hui un artiste engagé, prenant activement parti pour le capitaine Dreyfus et créant une cantine d'entraide aux artistes durant la première guerre mondiale. Voulant participer à l'effort de guerre comme peintre aux armées à Verdun en 1917, il en rapporte de nombreux croquis.

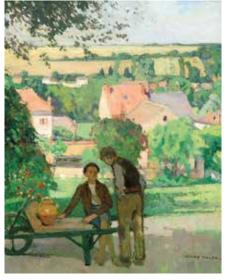
Durant ses années septeuillaises, il a représenté de nombreux paysages et quartiers de notre ville, comme celles que nous vous présentons ici, et une petite recherche sur internet vous fera découvrir beaucoup de ses œuvres. En 1933 est inauguré à Luxeuil un musée à son nom. D'origine juive, Adler échappe de justesse à la déportation durant la guerre, mais dénoncé pour avoir peint dans le square des Batignolles, interdit aux juifs, il est arrêté avec sa femme et interné à l'hôpital Picpus en 1944. En 1947, il nous fait l'honneur d'exposer au Salon des artistes de la Vaucouleurs, qui s'est tenu en juillet de cette année-là à Septeuil. Il meurt en 1952, déjà un peu oublié, même si ses œuvres sont toujours exposées dans de nombreux musées français. Mais depuis 2017, l'exposition « Jules Adler - Peindre sous la IIIe République », à Dôle, Roubaix, Evian et enfin Paris, a permis de redécouvrir l'artiste.

Soyons honnêtes, nous aussi nous ignorions tout de Jules Adler, il y a quelques mois. C'est une demande de sa famille, qui prépare une biographie du peintre et qui cherchait à localiser la maison qu'il possédait à Septeuil, qui nous a permis de redécouvrir ce concitoyen. Les photos qui accompagnent cet article proviennent de la collection privée de la famille, que nous remercions vivement. Et nous espérons, que comme nous-mêmes, vous aurez envie d'en apprendre plus sur Jules Adler; les documents ne manquent pas sur internet.

Travaux pratiques : parmi la galerie de tableau de notre salle du conseil, saurez-vous identifier celui qui nous a été offert par Jules Adler ?



Jules Adler - La famille à Septeuil



Jules Adler - Conversation

ÉTAT CIVIL

Le 26 octobre 2020 : Margaux, Marie Vinas, fille de Laurent Vinas et de Caroline Calo Le 3 novembre 2020 : Rose, Capucine, Elise Carion, fille de Silvain Carion et de Oriane Tuma

Mariages

laissances

Le 28 octobre 2020 : Julien, Franck Borras et Audrey, Lucienne, Paulette Mériaux Le 30 octobre 2020 : Sylvestre, Jacques, Fabrice Planchais et Françoise, Odile, Adrienne Mabille

Décès

Le 28 septembre 2020 : Jean-Marc, Marcel, Louis Falguières,

époux Guglielmetti, 60 ans Le 16 octobre 2020 : Henriette Castagnol, 98 ans

Le 27 octobre 2020 : Christiane, Dominique Etcheberry, épouse Solier, 72 ans

Le 31 octobre 2020 : Olivier Segui Serera, 65 ans

Le 1er novembre 2020 : Noël, Marcel, André Furaite, 69 ans

Le 5 novembre 2020 : Jeannine, Renée, Emilienne Gaboret, veuve Grandière, 93 ans

Le 29 novembre 2020 : Louise, Augustine, Marie Ladiré, 99 ans

Le 3 décembre 2020 : Sylvie, Alissa, William Carmichael, 86 ans

Le 10 décembre 2020 : Claude, Lucien, Georges Duboc, époux Blanchard, 88 ans

Le 27 décembre 2020 : Michelle, Marie, Mauricette Lecaille, veuve Alègre, 91 ans

Le 12 janvier 2021 : Lisette, Henriette, Paulette Caron, veuve Desnot, 93 ans Le 15 janvier 2021 : Lucienne, Alice Pelletier, 96 ans

Le 30 janvier 2021 : Robert, Lucien, Claude Devaux, époux Desseaux, 87 ans

Le 16 février 2021 : Jean, Henri Parry, époux Parry, 83 ans

Le 19 février 2021 : Giancarlo Gozzoli, 88 ans

Il peut y avoir eu d'autres naissances et mariages à Septeuil, mais nous ne publions ici que ceux pour lesquels les intéressés ou les familles nous ont donné leur accord.

INFOS PRATIQUES

La mairie de Septeuil à portée de clic!

Pour suivre l'actualité de la commune, rendez-vous:

- sur le site Internet www.mairie-septeuil.fr
- sur la page Facebook Septeuil officiel
- sur les panneaux d'affichage

La mairie de Septeuil

6, place Louis Fouché • 78790 Septeuil Tél.: 01 30 93 40 44 • Fax : 01 30 93 49 63

Courriel: mairie@septeuil.fr

Jours et heures d'ouverture

Lundi: 8h30-12h • 14h-17h

Mardi: 8h30-12h • 14h-17h

Mercredi: 8h30-12h • 14h-17h

Jeudi: 8h30-12h • 14h-17h

Vendredi: 8h30-12h • 14h-16h

Samedi : 10h30-12h

(9h-10h30: RDV passeports et CNI)